

No ligne	PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2013	
1	Nombre de clients :	560 (1)
2	Volume déplacé en m ³ :	3 652 467
3	Litres d'huile déplacés :	4 389 912
4	Investissements :	
5	Branchements et conduites	4 446 646 \$
6	PRC	1 149 963 \$
7	Sommes utilisées :	1 717 212 \$ (2)
8	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
9	<u>Sans le CASEP</u>	
10	Point mort (années)	37,23
11	T.R.I. %	5,40%
12	<u>Avec le CASEP</u>	
13	Point mort (années)	11,79
14	T.R.I. %	7,53%

15 (1) L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 5 059 tonnes des émissions de CO₂.

16	(2) Solde du CASEP, 30 septembre 2012	1 009 198 \$
17	Montant autorisé CASEP pour 2013	1 000 000 \$
18	Intérêts gagnés en 2013	34 637 \$
19	Sommes utilisées en 2013	<u>(1 717 212) \$</u>
20	Solde du CASEP, 30 septembre 2013	<u><u>326 623 \$</u></u>